

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 568

Artikel: La tradition des typographes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Blocage du personnel: premier round

Le Conseil d'Etat vaudois devra donc étudier, suite à une motion libérale, le blocage, à son niveau de septembre 1980, de l'effectif du personnel de l'Etat, ainsi l'a voulu une majorité de députés radicaux, libéraux et PAI/UDC au Grand Conseil. L'émergence d'une telle exigence, à forts récents démagogiques, illustre parfaitement un climat contradictoire: de très importants investissements ayant été consentis dans des secteurs «lourds» tels que la santé ou l'épuration des eaux, l'heure est aujourd'hui à l'organisation de leur fonctionnement, tributaire notamment de nouveaux moyens en personnels divers... et voici justement qu'on envisage le blocage! Si la motion est prise en compte avec sérieux, elle débouchera sur des choix qui expliquent peut-être la prise de position des

partis bourgeois: troquera-t-on le désengorgement du Tribunal cantonal et la mise en activité du CHUV contre le retour de certains secteurs juteux à l'économie privée (avec le risque de nouveaux Epurex)? Mais qui plaidera ensuite pour le renforcement de l'Inspectorat du travail, celui du contrôle des effluents industriels dans le canton, pour de nouveaux investissements humains dans la médecine préventive, entre autres?

La tradition des typographes

«La tradition syndicale l'exige. Depuis sa fondation en 1858, notre syndicat a été contraint à plusieurs reprises d'utiliser le moyen de la grève pour faire accepter au patronat les revendications que l'évolution technique et sociale du moment exigeait»: cette référence à la «tradition» de la grève dans les organisations ouvrières, placée par les typos lausannois en exergue du premier numéro de

leur «journal de grève», aura-t-elle éveillé des échos dans les autres syndicats helvétiques? Rien n'est moins certain. Et pourtant, au-delà du secteur des arts graphiques, cette mobilisation du syndicat du Livre et du Papier met à point nommé l'accent sur des enjeux qui compteront parmi ceux de la décennie pour la grande majorité des salariés: organisation «qualitative» du temps de travail face à la révolution industrielle (informatique), nouvelles relations de «partenaires» avec un patronat aux prises avec une concurrence étrangère de plus en plus vive et tenté de revenir sur les acquis sociaux. Pour l'instant, le syndicat du Livre et du Papier se contente de mettre le doigt sur une évidence: «Les typographes ne réclament rien qui ne soit dans le programme de travail des années 80 de l'Union syndicale suisse: protection des personnes de confiance et de la maternité, sécurité de l'emploi, droit au recyclage pour tous, intégration des apprentis dans la Convention collective de travail, revalorisation des salaires les plus bas (femmes).»

Domaine Public 1981

DP 568, vous avez entre les mains le 400^e numéro de la série hebdomadaire du journal. Un petit rappel. C'est donc en mars 1972 que le rythme de parution s'accélérait. Au lieu de tous les quinze jours, DP allait vous parvenir toutes les semaines, le vendredi, un rendez-vous fidèlement respecté pendant plus de huit ans.

Et peu à peu, le visage de cet hebdomadaire se précisait autour de quelques traits plus marquants:

- une équipe de rédaction formée d'«amateurs» (épaulés par un seul journaliste professionnel), aujourd'hui comme hier fort absorbés par leur vie professionnelle, mais convaincus que l'information, la critique et la discussion politiques ne doivent pas être monopolisées par les seuls spécialistes;

- un travail collectif, des articles élaborés en commun (dans des groupes cantonaux ou au comité de rédaction largement ouvert aux collaborateurs du journal);

- des contributions centrées sur le décryptage de la réalité suisse, dans ses dimensions nationales, cantonales ou régionales;

- le refus de toute publicité, de toute subvention.

Mais ce n'est pas à vous, lecteurs, abonnés et amis fidèles qu'on va faire la leçon! Vous êtes à même de juger sur pièces. Davantage même: c'est en définitive vous, et vous seuls qui créez les conditions nécessaires au développement de ce journal, à la poursuite de l'expérience. Il est acquis que l'effort de la rédaction pour garder le cap, information et réflexion indépendantes, à l'écart des idées reçues, contributions critiques et propositions de réformes les plus soigneuse-

ment étayées possible, il est acquis que cet effort-là n'est imaginable que si dure votre soutien.

Voilà le contrat de confiance exigeant qui est le doping de la rédaction tout au long de l'année! Et chaque hiver, fin novembre, ce bulletin vert encarté dans les pages de DP est comme une nouvelle mise à l'épreuve: nous accorderez-vous pour douze mois supplémentaires les moyens de faire entendre la voix de DP? Vous répondrez en renouvelant votre abonnement dont le prix reste inchangé, Fr. 48. —. Pour ce qui la concerne, la rédaction est prête à continuer, à développer encore cette formule de presse libre toujours plus indispensable, lorsque se multiplient les coups de forces des annonceurs et des industriels de la communication de masse sur les publications formatrices de l'opinion.

Dans l'attente de vos nouvelles!